

## COMMISSION NATIONALE RUNNING PROCES-VERBAL N°2 DU 24 AVRIL 2021 EN VISIOCONFERENCE

**Présidence** Philippe Pellois

### Présents

#### Membres permanents

Patricia Alt, Philippe Bellessort, Jean-Jacques Cachou, Bruno Daunois, Jean François Delasalle, Christophe Desnoes, Fabrice Dubuisson, Olivier Gaillard, Christine Mannevy, Nicolas Pin, Jean-Louis Prianon, Jean-Yves Quemener, Jean-Pierre Watelle

#### Invités permanents

Michel Huertas (Vice-président FFA), Jean-Jacques Godard

#### Membres associés

Patrice Binelli (DTN), Sylvaine Bon (DG), Adrien Tarenne (DG)

#### Invité

Jean-Marie Grall

### Excusés

Philippe Boidé (DG), Dai Dam (DG), Olivier GUI (DTN), Annette Sergent (Invitée)

## 1. MOT DE BIENVENUE

Le président de la CNR remercie la commission pour le travail accompli.

La CNR est très active malgré cette période de Covid. Une trentaine de visioconférences a été organisée par les groupes de travail. Des échanges constructifs inter commissions ont pu avoir lieu.

La visioconférence est un très bon outil qui nous permet d'avancer sur de nombreux sujets, mais qui ne remplacera pas les réunions en présentiel.

Réunions des groupes de travail :

- Courses en milieu naturel (Trail, Montagne, Course verticale) : 1<sup>er</sup> février, 7 avril ;
- Réglementation : 16 février ;
- Informatique : 22 février, 22 mars, 7 avril ;
- Labels : 4 mars, 16 mars, 30 mars, 12 avril ;
- Cross 15 avril.

Réunions préparation des championnats de France :

- CF Cross 3 février et 16 avril ;
- CF Trail : 4 février, 23 février, 18 mars, 1<sup>er</sup> avril, 6 avril ;
- CF Semi-marathon : 10 février ;
- CF Montagne : 19 février, 7 avril ;
- CF Marathon : 11 mars, 1<sup>er</sup> avril ;
- CF 10km : 6 avril.

Réunion développement :

- 12 février, 10 mars, 30mars (Suricate)

Réunions préparations courses :

- 24h Nantes : 8 et 9 mai ;
- Course BE(AT) your personal Best Asics: 24 avril à Morton.

Divers :

Stéphanie Gicquel, athlète membre de l'équipe de France des 24h a écrit son 3<sup>ème</sup> ouvrage intitulé « En mouvement » qui sortira début mai.

## 2. APPROBATION DU PV DE LA REUNION n°1 DU 20 FEVRIER 2021

Alain Father ne participera pas au groupe de travail des labels.

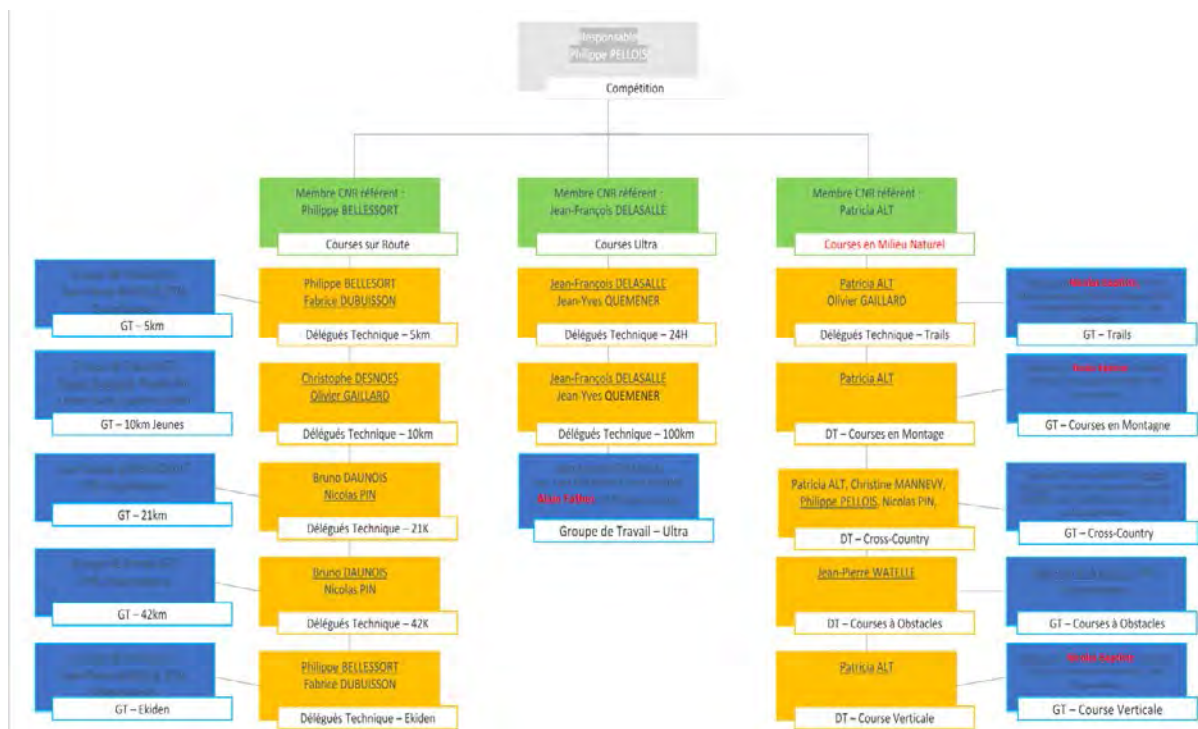
## 3. EVOLUTION DES GROUPES DE TRAVAIL

Alain Father va rejoindre le groupe de travail Ultra.

Nicolas Baptiste, organisateur des championnats de France de Montagne à Ancelle, va rejoindre le groupe de travail Courses en Milieu Naturel.

Groupe de travail match inter ligues 10 km jeunes : ce groupe comprenant déjà Thierry Guichard, Nicolas Pin, Lahcen Salhi, sera étoffé par un correspondant de chaque ligue.

L'organigramme est approuvé.



#### 4. LABELS

##### Nouveau calendrier

Le calendrier des labels sera réparti en semestre. Ce projet avait déjà été évoqué par l'ancienne CNR. Après discussion avec des organisateurs, des présidents de CDR ou CRR, il semble que cette mesure soit appréciée et permettrait ainsi une plus grande souplesse pour les organisateurs.

Les labels seront validés par semestre : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet et du 1<sup>er</sup> juillet au 31 janvier.

Cela permettra de ne plus avoir à se projeter un an et demi à l'avance, de ne pas redonner un label sans que la course ne se soit déroulée, de renouveler pour les organisateurs leur demande de label dans la foulée de leur course.



Le fichier pour le suivi des labels est partagé et se veut accessible à tous les délégués techniques.

### Objectif

Suivre la tenue des épreuves labellisées, la fin de validité du certificat de mesurage, le retour des rapports d'arbitrage, compiler les notes et cotations, suivre les demandes de renouvellement des labels et attribuer les labels par une visualisation rapide à l'aide de code couleurs.

### Fonctionnement

Extraction des épreuves labellisées de la saison sportive (année civile) dans un fichier.

Dans le fichier, 1 onglet par discipline : 5 ; 10 ; 15-10-semi-marathon ; marathon ; Ekiden ; ultra distances non officielles ; courses en milieu naturel et cross.

Ensuite le tri peut se faire par date, par ligue, par département, ou autre. Privilégier le tri chronologique.

Les délégués doivent noter le retour des rapports d'arbitrage, éventuellement relancer la CRR ou l'officiel selon le niveau du label, compléter la cotation et le nombre de classés.

Les délégués doivent notifier les organisateurs de la demande de label pour l'année N+1.

### Révision des tarifs des labels

Le groupe label a fait une étude, grâce aux statistiques de Jean-Marc Garcia portant sur les 3 dernières années, sur les tarifs des labels FFA, en tenant compte de la réduction de 50% accordée aux organisateurs ayant 2 labels lors de la même compétition. Cette étude montre que le budget global (d'un peu plus de 300 000 €) peut être fait à enveloppe constante (à nombre égal d'épreuves labellisées) en proposant une simplification des différents tarifs de labels.

Précédemment, il n'existait pas moins de 20 tarifs différents selon le niveau de label, la discipline, le nombre de classés (14 pour la route, 4 pour les courses nature et 2 pour le cross).

Il est proposé une nouvelle tarification visant à une simplification pour la compréhension des organisateurs et le contrôle des responsables Calorg chargés de vérifier l'exactitude des montants.

La nouvelle tarification consisterait en 3 tarifs différents pour les courses sur route et les courses en milieu naturel et 2 tarifs différents pour les cross, indépendamment du nombre de classés.

Plusieurs simulations ont été proposées et le choix final du groupe label est le suivant :

#### **Courses sur route et courses en milieu naturel :**

Label International : 1600 € - Label National : 800 € - Label Régional : 350 €.

#### **Cross-country:**

Label National: 400 € - Label Régional: 150 €.

Cependant une majoration serait appliquée pour les épreuves très importantes, sans changement notable pour ces épreuves par rapport aux anciens tarifs.

50 % de majoration si plus de 10 000 classés (6 épreuves concernées en période hors crise sanitaire).

25 % si plus de 5 000 classés (11 épreuves concernées en période hors crise sanitaire).

Le groupe s'est également accordé sur la nécessité de demander une pénalité financière de 50 % du tarif du label demandé pour l'examen des demandes de label faites hors délais (sur le modèle des demandes de repêchage des championnats de France). Seules seraient instruites les demandes tardives accompagnées de ce droit de 50% du montant du label (droit encaissé indépendamment de la décision de recevabilité de la demande de label).

### **Guide des labels Running**

4 réunions du groupe « Label » ont été organisées ainsi que des échanges avec le groupe de travail « Réglementation ».

Les objectifs recherchés étaient de :

- Simplifier les guides (les mêmes informations se retrouvaient dans chacun des 3 guides) ;
- Mettre à jour et de préciser les informations contenues dans ces guides ;
- S'assurer de la concordance des informations entre le guide des labels et la réglementation.

Dans le cadre des travaux menés par le groupe « Labels », Bruno Daunois a été chargé de rédiger le Guide des labels Running regroupant les 3 guides existants en un seul (route, milieu naturel, cross).

Les travaux ont abouti à la maquette qui est présentée ce jour à la CNR et qui comporte 23 pages dont :

- 2 pages de généralités ;
- 2 pages de réglementation (en particulier le rôle du club support qui sera mis également dans le livret réglementation) ;
- 3 pages de procédures, intégrant la modification du schéma de demande de label ;
- 3 pages pour les labels route avec :
  - o une incitation à demander une certification European Athletics ;
  - o une relecture et une réécriture des critères ;
  - o l'introduction de critères environnementaux.
- 5 pages pour les labels courses en milieu naturel, avec l'introduction de critères pour un label international ;
- 2 pages pour les labels cross ;
- des annexes (nouvelles règles sur les droits à labels, notice sur la cotation des épreuves, contacts)

Un travail va être effectué avec le service communication afin de mieux « communiquer » sur le label.

Jean-Jacques Godard propose qu'un flyer d'une page soit réalisé et envoyé à l'ensemble des organisateurs, pour promouvoir la prise de labels.

**Auray Vannes (international en régional)** : la CNR accepte que l'organisation Auray Vannes prenne pour cette année, en raison du Covid, un label régional et retrouve son label international, l'an prochain.

**Albi (Labellisation d'un 5 km à la place du marathon)** : la CNR accepte la labellisation du 5km, en raison des conditions exceptionnelles, qui ont contraint l'organisation d'Albi à supprimer son marathon, remplacé par un 5km.

## Nouvelles distances cross préconisées : (en lien avec la CNJ)

CATEGORIES	DEPTX		1/4 FINALE		1/2 FINALE		France	
	Actuel	Nouveau	Actuel	Nouveau	Actuel	Nouveau	Actuel	Nouveau
POUSSINS POUSSINES	Kid Cross (animations dans lesquelles il n'y a ni départ en ligne ni chronométrage, ni classement établi sur la vitesse réalisée + un seul cross annuel (ou course en ligne) de 1,5km maximum. Il est du ressort des comité départementaux d'organiser cette unique épreuve en ligne lors du championnat départemental							
BENJAMIN F U14	2,5 à 3 km	2,5 à 3 km	2,5 à 3 km	2,5 à 3 km				
MINIMES F U16	3 à 3,5 km	3 à 3,5 km	3 à 3,5 km	3 à 3,5 km	4 km	4 km	4 km	4 km
CADETTES U 18	3 km	4km	3,5 km	4km	4 km	4,5 km	4,5 km	4,5 km
JUNIORS F U20	3,5 km	4,5km	4,5 km	5 km	5 km	5,5 km	5,5 km	6 km
CROSS LONG F	7 km	7 km	7,5 km	7,5 km	8 km	8 km	9 km	9 km
BENJAMIN M U14	2,5 à 3 km	2,5 à 3 km	2,5 à 3 km	2,5 à 3 km				
MINIMES H U16	3,5 à 4 km	3,5 à 4 km	3,5 à 4 km	3,5 à 4 km	4,5 km	4,5 km	4,5 km	4,5 km
CADETS U18	4 km	4,5 km	5 km	5 km	5,5 km	5,5 km	6 km	6 km
JUNIORS H U20	5,5 km	6km	6 km	6,5 km	6,5 km	7 km	7,5 km	7,5 km
CROSS LONG H	8,5 km	8,5 km	9 km	9 km	10 km	10 km	10 km	10 km
MASTERS H	8,5 km	8,5 km	9 km	9 km	10 km	10 km	10 km	10 km
CROSS COURT F	4 km	4 km	4 km	4 km	4 à 4,5 km	4 à 4,5 km	4,5 km	4,5 km
CROSS COURT H	4 km	4 km	4 km	4 km	4 à 4,5 km	4 à 4,5 km	4,5 km	4,5 km

## 5. RECORDS ET MEILLEURES PERFORMANCES ULTRA

### Records de France

Le record d'Aude Clavier, pour donner suite à sa performance sur 5km à Monaco le 14/02/2021, est toujours en instance d'homologation, les résultats de l'antidopage n'étant toujours pas parvenus.

### Ultra

Actuellement World Athletics reconnaît des records en ultramarathon uniquement pour les 100km, mais a délégué à l'IAU la gestion au niveau mondial de toutes les compétitions d'ultramarathon (championnats et records).

L'IAU reconnaît des records pour les disciplines suivantes (route et piste) : 50 km, 100 km, 6h, 12h, 24h, 48h, 6 jours.

La FFA reconnaît des records de France pour les 100km et les 24 heures.

Il est proposé à la CNR de tenir à jour une liste des meilleures performances françaises pour les autres disciplines de l'ultramarathon. Christophe Desnoes et Jean-Marie Grall (référents records running) ont élaboré les fiches nécessaires à ces validations. La possibilité de labellisation de ce type d'épreuves au même titre que les autres disciplines, permettrait de valider les performances. (Voir documents en pièces jointes). Cette demande doit être approuvée en Bureau Fédéral.

Une réflexion est faite sur la demande de contrôle antidopage qui n'est pas demandé au niveau de l'IAU. Jean-François Delasalle doit confirmer ce point.

## 6. CHAMPIONNATS DE FRANCE, CALENDRIER, AUTRES CHAMPIONNATS

La réunion de la 3<sup>ème</sup> CNR prévue le 12 juin sera décalée à une autre date ; le 12 juin étant la date de l'AG de la FFA.

Les Assises ou Plénière du Running (en fonction des restrictions sanitaires du moment) sont prévues les 8 et 9 octobre à Valence.

La dernière réunion CNR 2021 aura lieu le 4 décembre.

### **Point sur les championnats de France**

#### CF 10 km, le 04/09 à Langueux

Une réunion technique a été faite avec l'organisateur en visioconférence. Les informations spécifiques sont sur le site FFA et les engagements sont ouverts. Ce championnat se déroule le samedi en fin d'après-midi. L'organisateur s'adaptera en fonction des mesures sanitaires imposées. Le parcours est modifié, il doit être mesuré.

#### CF Semi-marathon, le 19/09 aux Sables d'Olonne

Toutes les informations sont en ligne sur athle.fr, avec notamment les infos spécifiques et la liste des qualifiables. Les engagements sont ouverts pour les CF. L'organisateur a précisé que pour la partie open, il prendra les engagements par ordre d'arrivée dans le cas de jauge.

#### CF Marathon, le 24/10 à Rennes

Les informations et la liste des qualifiables sont sur le site de la fédération. Les engagements sont ouverts. Les dossards seront envoyés par la poste.

#### CF Ekiden, le 26/09 à Liévin

En cette période de Covid, il n'y aura pas de période de qualification. Cette proposition reste exceptionnelle. Dans l'idée d'un « interclub sur route », chaque club pourra engager 4 équipes (1 par catégorie) sans minima qualificatif.

En fonction des conditions sanitaires, le parcours sera le même que celui de 2020 soit le même qu'il y a trois ans avec une arrivée sur le stade.

#### CF Trail, le 26/09 à Rouffach

Une proposition d'organiser ce championnat de France sur Rouffach dans le cadre du trail du petit ballon a été validée par la CNR. Cette éventualité doit être validée en Bureau Fédéral du 5 mai. Une réflexion devra être faite sur les qualifications.

#### CF Montagne, le 06/06 à Ancelle

Deux réunions en visioconférence ont été faites les 19 février et 7 avril. La prochaine est programmée le 10 mai sur site ou en visioconférence. A ce jour le championnat est maintenu, les informations spécifiques sont en ligne sur le site FFA.

#### CF Course Verticale, le 11/07 à Val d'Isère

Une réunion technique en visioconférence s'est tenue le 20 janvier. Les informations spécifiques sont en ligne sur le site FFA. Une visite sur site est à programmer.

#### CF Cross, les 13 et 14/11 à Montauban

Une réunion a été réalisée le 16 avril.

Les scolaires seront présents le vendredi.

Les championnats se dérouleront sur 2 jours, le samedi Course open, masters et entreprises ainsi que le cross relais. Le dimanche identique aux championnats classiques.

La fin de la période de qualification a été fixée au 31 octobre.

La date du changement de catégorie reste inchangée (1<sup>er</sup> novembre) sauf pour les athlètes qualifiés aux championnats de France de cross qui retrouveront, uniquement à cette occasion, leur catégorie antérieure au 1<sup>er</sup> novembre 2021 pour ces championnats de France. La CNR va communiquer à ce sujet par une circulaire.

Il est proposé un nouveau tableau des distances en fonction des catégories et du calendrier.

Un débat a été engagé sur les distances maximales ou préconisées. Patrice Binelli échangera avec Bénédicte Roze sur ce sujet.

#### CF 100km, le 19/06 Belvès annulé. Le 16/10 Amiens proposé.

La course qui servait de support aux championnats de France à Belvès a été annulée. Les 100km d'Amiens se portent candidat à l'organisation de ces championnats. La CNR valide cette proposition. Jean-François Delasalle doit envoyer dans les huit jours la demande de candidature.

Satisfaction de la CNR de voir cette proposition après deux changements de date et une annulation. Cette proposition doit être validée en BF.

#### 10 km inter-ligues jeunes

Refus de la CNR pour l'organiser en 2021 à Tours mais la CNR valide l'implantation à Tours pour le 25 septembre 2022. Le cahier des charges a été envoyé à l'organisateur. Cette proposition doit être validée en Bureau Fédéral.

Jean-Jacques GODARD propose de faire un Ekiden jeunes dans le cadre de l'Ekiden de Paris.

### **Calendrier 2022**

#### CF Cross

Validé aux Mureaux. Les dates seront les 12 et 13 mars 2020 - à faire acter en BF. Réunion technique à prévoir.

#### CF Trail

Annulation des Championnats de France de trail 2021 à Salers. Le BF du 8 avril a acté l'implantation des France de trail 2022 à Salers du 26 au 29 mai.

Des pistes sont évoquées :

CF Montagne : Arrens Marsous

CF Semi-marathon : en Hauts de France



CF Ekiden: Nancy  
CF Marathon: Saumur  
CF 10km : Taulé Morlaix (attention à la date)  
Match inter ligues jeunes : Tours le 25 septembre

### **International**

8-10/07/2022 : Off-Road European Athletics Masters à la Féclaz (Courrier reçu d'EA le 25/03/2021).

## **7. REGLEMENTATION**

Les services de la FFA travaillent actuellement sur les cahiers des charges des championnats de France. Ils seront présentés à la CNR pour validation de la partie sportive.

Une refonte du guide des labels a été faite. Ce travail a permis de faire également évoluer le livret running. Jean Gracia, président de la CSR, a organisé le 9 avril une réunion de simplification de la réglementation avec les présidents des diverses commissions. L'objectif est la refonte de la réglementation à échéance 2023.

Les premiers travaux seront de faire le ménage sur les documents officiels et pour nous sur la partie Running.

Une réunion de travail spécifique entre la CSR et la CNR va se tenir prochainement.

Les délégués techniques seront sollicités pour modifier des documents.

Une proposition est faite d'envoyer aux membres de la CNR un tableau d'impact de cette proposition de toilettage.

## **8. FORMATION**

3 blocs de formations existent en fonction du niveau :

- Juge
- Chef juge
- OTN

**La formation des juges running compétition** (chrono/starter/ juge aux arrivées).

Ce bloc est la base de toutes les nouvelles formations des futurs juges-arbitres (exception du juge mesureur). Cette formation basée en partie sur la manipulation des dispositifs habituels utilisés pour les courses (pistolet & chronomètre à bande) ne peut se faire en visioconférence.

### **Pour le juge mesurage**

- ✓ Formation au moins sur 4 heures ;
- ✓ L'examen aura lieu sur une autre journée :
  - Matin examen théorique QCM + mesurage théorique
  - Après-midi mesurage pratique

**Pour le juge Route** (doit avoir le mesurage)

- ✓ Formation sur une journée (conseillé d'inclure le mesurage) ;
- ✓ Examen sur un autre jour incluant
  - Matin : questions de réglementation + mesurage théorique
  - Après-midi : mesurage pratique

### **Les chefs juges**

Il n'y a plus de validation d'examen depuis l'arrivée du covid.

### **Le panel des OTN**

Relancé par la COT, le running doit se mettre en adéquation avec le fonctionnement de la COT.

*Cf annexe 1 : Rappel sur l'organisation générale des formations au modèle OFA pour le Running.*

## **9. INFORMATIQUE**

### **Formation SIFFA/Calorg**

Tous les délégués techniques ont suivi une formation « initiale » par visioconférence afin qu'ils puissent réaliser les tâches afférentes à leur fonction :

- Modification de la date d'une compétition sur Calorg ;
- Annulation d'une compétition sur le SIFFA ;
- Valider une demande de label sur Calorg ;

Une formation identique est à planifier avec les CRR.

### **Mise à jour des adresses emails liées, tout ou en partie, à la CNR :**

En collaboration avec la DSI, les listes des destinataires des adresses emails suivantes ont été mises à jour :

[cnr@athle.fr](mailto:cnr@athle.fr)

[reglementation.running@athle.fr](mailto:reglementation.running@athle.fr)

[rappports.hs@athle.fr](mailto:rappports.hs@athle.fr)

[resultats.cnr@athle.fr](mailto:resultats.cnr@athle.fr)

[ielchrono@athle.fr](mailto:ielchrono@athle.fr)

[adminsiffacalorg@athle.fr](mailto:adminsiffacalorg@athle.fr)

[France.candidature@athle.fr](mailto:France.candidature@athle.fr)

Certaines adresses ont été supprimées car elles étaient obsolètes ou inactives :

[cnchs@athle.fr](mailto:cnchs@athle.fr)

[challenge.hs@athle.fr](mailto:challenge.hs@athle.fr)

[contact.trailtour@athle.fr](mailto:contact.trailtour@athle.fr)

Création d'adresses électroniques « éphémères » pour chaque CF afin de délester la messagerie de la CNR.

### **Réunion par visioconférence avec DSI et le juridique sur la thématique des prestataires agréés en inscription en ligne et chronométrie :**

- Arrêt de la tacite reconduction des agréments pour le 31/12/2021, ce qui signifie que nous devons mettre fin à tous les contrats en cours.
- Livraison d'un cahier de charges au juridique (pour la fin du mois), qui se chargera de réaliser un nouveau contrat (délai mi-juin) que l'on pourra mettre en application début 2022. Ce contrat prendra en compte le cahier des charges.
- Les candidatures seront à déposer entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 octobre 2021. La durée de l'agrément sera d'un an. Pour une demande de renouvellement, tous les éléments ne seront pas à refournir.
- Il sera tenu compte dans le prochain contrat de l'utilisation ou la mise à disposition de la marque blanche.
- Le RGPD ne sera plus demandé. Il appartiendra à chaque prestataire agréé de réaliser les démarches et d'être en règle avec les lois françaises.

Dominique Marrandi va intégrer le groupe de travail informatique. Elle pourra aider l'équipe de Nicolas Pin sur le volet juridique des contrats et cahiers des charges grâce à son expertise juridique.

Cotraitance et sous-traitance : cela relève de la responsabilité du prestataire choisi par l'organisateur, pas d'ingérence dans les relations entre les prestataires agréés et leurs clients (les organisateurs).

## 10. DEVELOPPEMENT

Une première réunion du groupe de travail s'est tenue par visioconférence le 16 avril.

Il n'y avait pas d'ordre du jour. Ce fut avant tout un échange avec un fil conducteur animé par Adrien Tarenne.

4 actions running ont été évoquées :

- le nouveau « j'aime courir ».
- les partenariats running : avec Strava, ASO, les 20km de Paris et Marseille Cassis. L'objectif est de valoriser auprès de tous les participants à ces événements ou utilisateurs de ces services en ligne, l'offre de la fédération (clubs, pass).
- Run 2K Challenge : la 2<sup>ème</sup> édition est programmée du 15 au 25 septembre 2021
- Uni'vert Trail : proposition d'avoir des référents régionaux, voir départementaux ;

Enfin, une réflexion est en cours sur la prise en compte de nouveaux formats de courses

## ENVIRONNEMENT

Une réunion s'est tenue le 20 avril 2021.

### Zéro Waste

A l'initiative de la MAIF qui est l'un de nos partenaires nous faisons la promotion de cette association.

Relais d'informations sur l'organisation de webinaires :

<https://www.athle.fr/asp.net/main.news/news.aspx?newsid=17182>

Dispositif assez complet mis en place lors de la dernière édition de l'Ekiden de Paris :

<https://www.athle.fr/asp.net/main.news/news.aspx?newsid=16579>

### Label CNOSF

Comme indiqué ci-dessous le CNOSF relance le label. A voir comment nous pourrions nous approprier le sujet :

Label Développement Durable, le sport s'engage - CNOSF ([franceolympique.com](http://franceolympique.com))

**Le Label « Développement durable, le sport s'engage® »**

Audrey WITTERSHEIM  
[AudreyWittersheim@cnosf.org](mailto:AudreyWittersheim@cnosf.org)  
Isabelle MEYER  
[IsabelleMeyer@cnosf.org](mailto:IsabelleMeyer@cnosf.org)

1 réseau de référents

Le Label « Développement durable, le sport s'engage® » a été lancé en 2009 suite à l'adoption de la Charte du sport français pour le développement durable. Ce Label est l'unique référence portée par le CNOSF et les CDOS, CROS et CTOS en matière de manifestations sportives écoresponsables. Il atteste et valorise la démarche des organisateurs du mouvement sportif qui s'engagent à développer et mettre en œuvre des actions respectant des critères environnementaux, sociaux, économiques, éthiques et de gouvernance pour des événements écoresponsables. Pour son 10e anniversaire, le CNOSF a souhaité donner un nouveau souffle à ce Label bien connu des fédérations et clubs engagés dans des démarches de développement durable. À la fois plus ambitieux, plus accessible et plus complet en matière d'accompagnement des organisateurs, la nouvelle version du Label mise en ligne en avril 2021 intègre les outils RSO et de multiples fonctionnalités pour les demandeurs du Label, les fédérations et les CDOS-CROS-CTOS.

COMITE NATIONAL  
DU JOURNÉE ET SPORTS FRANÇAIS  
CENTRE DE RESSOURCES

### Suricate

C'est un outil développé par le pôle ressources national des sports de nature pour signaler des problèmes lorsqu'on pratique les sports outdoor. Nous devrions pouvoir en faire la promotion auprès des pratiquants running et l'intégrer sur le nouveau [jaimecourir.fr](http://jaimecourir.fr) prochainement.

Suricate sera présent lors des prochaines assises (ou Plénière) des 8 et 9 octobre à Valence.

Michel Huertas communiquera le lien de Suricate aux membres du Bureau Fédéral pour leur information.

## **Label**

### **Route**

L'Organisateur s'engage à mettre en place des actions en faveur de pratiques éco-responsables : écomobilité dans les transports, limitation de la consommation des ressources, réduction des déchets, achats responsables, éco-communication...

### **Course en milieux naturels**

Pour les courses se déroulant dans des milieux naturels fragiles, l'ensemble des acteurs du trail, coureurs, organisateurs, partenaires, accompagnants, s'engage à agir pour préserver leurs équilibres.

### **Cross**

L'Organisateur s'engage à mettre en place des actions en faveur de pratiques éco-responsables : écomobilité dans les transports, limitation de la consommation des ressources, réduction des déchets, achats responsables, éco-communication.

Exemples :

**Rendez-vous Sport Planète MAIF : Courez pour la planète !**

<https://www.athle.fr/asp.net/main.news/news.aspx?newsid=17390>

**Eco Trail de Paris**

<https://www.ecotrailparis.com/fr/article/tee-shirt-finisher>

### **Educ'Trail**

Pour l'instant, ce n'est qu'une idée évoquée en réunion mais nous évaluons l'intérêt et la faisabilité d'une action nationale faisant la promotion de la protection de l'environnement. Cela pourrait être impulsée par des jeunes qui inviteraient des adultes à participer

Nous n'en sommes qu'aux premières idées mais « trail + jeunes + environnement », c'est riche de sens.

Une demande a donc été faite au service marketing afin de savoir si cela pourrait correspondre à un projet d'un partenaire...

<https://fb.watch/4Zd5bM02C9/>

## **11. QUESTIONS DIVERSES CNR DU 24 AVRIL 2021**

### **Patricia Alt**

Rappel aux délégués techniques.

Lorsque nous avons des demandes de modifications de date ou de suppression d'évènements, malgré la note du 3 février 2021 aux organisateurs d'épreuves labellisées, certains organisateurs envoient directement leur demande à la CNR. Veillons à faire respecter cette note, en envoyant ce type de réponse : « Seule la CNR peut effectuer ce changement de date sur le calendrier FFA ». Cependant, il nous faut les accords préalables de la CDR, puis de la CRR.

## Jean Pierre Watelle

Il propose que des Championnats de France de 5km puissent être mis en place.

La 1<sup>ère</sup> année ils pourraient être associés à des championnats de longue distance (100km).

Michel Huertas va soumettre cette proposition au Bureau fédéral en précisant l'orientation internationale de cette distance. Un groupe de travail va se réunir prochainement afin de faire des propositions.

Le président de la CNR  
Philippe Pellois

### Annexe 1

#### Rappel sur l'organisation générale des formations au modèle OFA pour le running.

**Etape 1** : programmation des formations running et inscription des candidats.

Il est demandé aux formateurs, aux personnes faisant la saisie sur AFS, la programmation de ces formations, de le faire uniquement pour leur ligue.

Chaque formateur référent de ligue doit pouvoir suivre les candidats de sa ligue de A à Z.

**Etape 2** : les candidats doivent recevoir le FOAD (Formation Ouverte à Distance) au moins 3 semaines avant la formation.

Ce document au format PDF trace tout ce que le candidat doit connaître. Ce délai lui permet d'assimiler confortablement les informations utiles au passage de l'examen.

**Etape 3** : formation en présentiel.

Ce passage permet d'éclaircir les éventuels points d'incompréhensions. Lors de cette même journée, à la suite de la formation, passage de l'examen théorique pour :

- le juge running Compétition ;
- le juge cross ;
- le juge de courses en milieu naturel.

*Nota : Pour ces formations seul le module est validé après l'examen théorique.  
L'examen final sera validé après la réussite de la pratique sur le terrain*

#### **Pour le juge mesurage**

- Formation d'au moins sur 4 heures
  - L'examen aura lieu sur une autre journée
- Matin examen théorique QCM + mesurage théorique  
Après-midi mesurage pratique

*Nota 1 : les ligues qui le souhaitent peuvent le faire sur 2 jours.*

*Nota 2 : la validation du module sera acquise après avoir réalisé l'examen théorique et l'examen pratique.  
Sans contrôle, la réalisation de la formation d'un module n'est pas validée.*

### **Pour le juge Route** (doit avoir le mesurage)

- Formation sur une journée (afin d'éviter la multiplication des formations, il est conseillé d'y inclure la formation sur le mesurage)
- Examen sur un autre jour incluant :
  - Matin : questions de réglementation + mesurage théorique
  - Après-midi : mesurage pratique

*Nota 1 : pour éviter la multiplication des examens, il est conseillé lorsque l'on a un ou des candidats qui ne passent que l'examen de mesureur, de les intégrer à l'examen complet des candidats du juge route qui eux passeront la réglementation et le mesurage*

*Nota 2 : si le nombre de chef juge d'une ligue est insuffisant, les formateurs référents chef juge running des ligues doivent former des aides.*

*Il leur faudra trouver des bons formateurs parmi leurs juges-arbitres régionaux (juges running), chefs juges starter, chefs juges chronométrateur.*

*Former, veut dire qu'ils auront suivi la formation de juge running compétition et avoir réussi l'examen.*

*Ces derniers seront sous la coupe des formateurs référents de la ligue.*

*Seuls les formateurs référents pourront valider les examens des candidats de leur ligue.*

### **Les chefs juges**

Il n'y a plus eu de validation d'examen depuis l'arrivée du covid.

La ligue G-E n'a plus de formateurs et d'autres ligues sont en difficultés.

Les formations en présentiel ne peuvent pas commencer mais nous allons lancer une recherche de candidats.

Il est urgent de former comme formateurs les futurs chefs-juges du running.

### **Le panel des OTN**

Relancé par la COT, le running doit se mettre en adéquation avec le fonctionnement de la COT.

Un OTN qui a réussi l'examen et qui est à été évalué sur la réglementation et sur le mesurage est OTN pour une durée de 4 ans.

Prérequis : avoir le niveau pour pouvoir passer l'examen de mesureur World Athlétics (WA)

*Selon la charte des officiels, il faut être à minima OTN pour que la FFA valide la candidature pour passer l'examen de mesureur international WA.*

Un OTN a deux prérogatives :

- arbitrer ou être en fonction d'OTN expert sur les compétitions majeures en France pour le running ;
- former les futurs candidats à l'examen de chef juge.

Un OTN qui est devenu mesureur WA peut décider de ne garder que son titre de mesureur WA et perdre son titre d'OTN à l'issu des 4 ans.

Un OTN qui décide de repasser l'examen sera exonéré d'examen de mesurage s'il est mesureur WA.

Un ou deux OTN seront présents lors des championnats de France de cross dans la fonction d'OTN superviseur.

La CNR a la possibilité de désigner des OTN superviseur pour d'autres championnats running

Pour toutes les compétitions running européennes, ils pourront officier comme juge-arbitre.